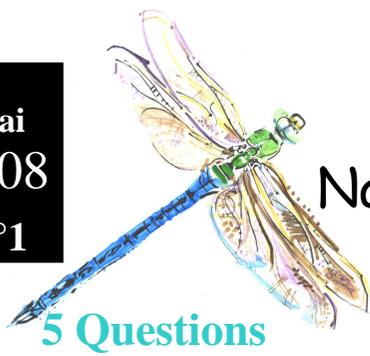


Mai  
2008  
N°1



# La lettre Natura 2000 à Guissény



## LE DEFI DE NATURA 2000

Proposer des solutions permettant de concilier la nature et les usages, sont la priorité de Natura 2000 à Guissény comme en Europe. Le document d'objectifs du site de Guissény a permis d'ouvrir une nouvelle voie de protection de la nature en proposant un programme d'actions concerté entre les riverains et les acteurs de ce territoire. Depuis 1999, à Guissény, Natura 2000 n'est pas à l'origine de révolution, mais a aidé à mieux connaître le rôle des milieux, des espèces, des hommes et de leur interdépendance.

## Le calendrier Natura 2000

2000	• Inventaires cartographiques
2001	• Analyses écologiques, et socio-économiques • Proposition des modalités de gestion
2002	• Validation des 24 actions du Document d'objectifs de Guissény
2003	• Début de mise en œuvre de la gestion • 2 Contrats Natura 2000 : Gestion agricole du marais (5 ha +200 ml)
2004	• 3 Contrats Natura 2000 : Gestion agricole et pâturage (16 ha +200 ml) • 1 Contrat Natura 2000 : Gestion tourbière et orchidées (30 ha +200 ml)
2005	• 3 Contrats Natura 2000 : Gestion agricole et pâturage (46 ha +200 ml)
2006	• 1 Contrat Natura 2000 : Fauche et nettoyage de fossés (50 ha +960 ml) • 1 Contrat Natura 2000 : Lutttes espèces invasives (56 ha +1144 ml)
2007	• 1 Contrat Natura 2000 : Lutttes espèces invasives (56 ha +1144 ml)
2008	• Evaluation du premier programme d'actions



1 C'est quoi la directive Habitat ?

Cette directive européenne a pour objectif de maintenir en bon état de conservation des milieux naturels et des espèces, devenus rares ou menacés à l'échelle de l'Europe en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles locales. La directive « Habitat » est la contribution de l'Europe à la Convention mondiale sur la préservation de la biodiversité, adoptée lors du « Sommet de la terre » à Rio de Janeiro en 1992.

2 Comment se construit le réseau Natura 2000 ?

Le réseau Natura 2000 est constitué par l'application de deux directives : la directive « Habitat » de 1992 et la directive « Oiseaux » de 1979.

3 Pourquoi veut-on préserver certains habitats plutôt que d'autres ?

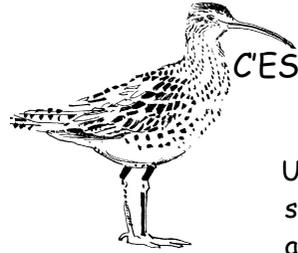
Parce qu'une synthèse de l'état des milieux naturels à l'échelle de l'Europe a montré que certains de ces milieux deviennent rares ou menacés de disparition. Ils ont donc été listés dans la directive Habitat et ont vocation à être protégés dans le cadre du réseau Natura 2000.

4 Quelles sont les contraintes pour les propriétaires et les exploitants ?

Un propriétaire ou un exploitant qui a un habitat naturel ou une espèce d'intérêt communautaire sur ses terres, ne doit pas dégrader ou détruire cet habitat. Il aura la possibilité, s'il le souhaite, de passer un contrat de gestion et de se faire indemniser pour son mode de gestion particulier.

5 S'agit-il de mettre la nature sous cloche ?

Non, il ne s'agit pas de mettre la nature sous cloche, ni de créer des sanctuaires de nature où toute activité humaine est proscrite. En effet, l'originalité de Natura 2000 est de vouloir concilier les exigences écologiques avec les nécessités socio-économiques.



## C'EST QUOI UN CONTRAT NATURA 2000 ?

Un Contrat Natura 2000 est signé entre différents acteurs (collectivités, associations, propriétaires fonciers...) et l'Etat pour une durée minimale de 5 ans. Le bénéficiaire peut être propriétaire ou disposer d'un mandat (convention de gestion, bail...) qui soit effectif pendant toute la durée du contrat.

Chaque bénéficiaire s'engage volontairement à conduire des actions permettant le maintien ou la restauration des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire. Ces actions doivent être conformes aux préconisations définies dans le document d'objectifs.

L'Etat et l'Europe contribuent financièrement à la réalisation des engagements souscrits par les bénéficiaires.

### QUELQUES CHIFFRES à Guissény

10 Contrats Natura 2000 ont été signés depuis décembre 2003 : 4 par la Mairie de Guissény, 4 par des particuliers, 3 par des agriculteurs  
Aides financières : 181 116 € (50% Etat, 50% Europe) + 5 102 € coût pour la mairie.



## QUE SE PASSE-T-IL EN CE MOMENT A GUISSÉNY ?

Le projet d'ouverture du site au public se poursuit :

-1 dépliant a été édité pour découvrir les richesses naturelles du site Natura 2000 de Guissény. Il est en vente à la mairie de Guissény et à l'office de tourisme au prix de 0,50 €.

-9 bornes en inox sont en cours de réalisation à Toliroise (Plouzané), elles seront posées sur le site en mai/juin 2008.

-1 panneau de localisation des chemins et de ces bornes d'interprétation sera installé au niveau de la maison de la digue en mai/juin 2008, ainsi qu'une signalétique complémentaire pour accéder à l'ensemble des bornes.

### Que font les vaches, poneys et chevaux ?

Les chevaux et poneys, pour la plupart, ont fini de pâturer les prairies du marais du Curnic, ils vont partir ailleurs pour laisser, entre autres, les orchidées pousser.

Les bovins vont, en revanche, bientôt arriver sur le site, sur d'autres parcelles, où la problématique et la gestion sont différentes.



### Y a-t-il bientôt des travaux ?

Le travail des animaux est très efficace dans le marais, mais sur certaines parcelles, il faut leur donner un coup de pouce pour éviter que la végétation n'envahisse le marais. C'est pourquoi prochainement, un chantier de dessouchage de saules va commencer.

En parallèle, la coupe de saules par un Contractant Natura 2000 se poursuit toujours.

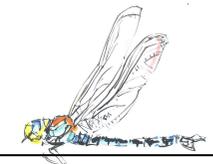
## FÊTE DE LA NATURE 2008



### Une fête de la nature ?

Venez nombreux le dimanche 25 mai, le matin, découvrir le long de sentiers, des lectures pour enfants, au cœur du site naturel de Guissény, sur 6 différents pôles : papillons, fleurs, libellules, oiseaux, mer et spécial « fête des mères ».

Au programme à titre d'exemple : « Le grand voyage de Nils Holgersson » à écouter sur la digue, « L'histoire du papillon qui faillit bien être épinglé » au cœur de la tourbière, « Mon amie la raie » sur les plages du Vougot, « Moi j'adore, maman aussi » à la maison de la digue...



### Et quoi encore ?

Le décapage du sol dans le marais va se poursuivre afin de permettre à certaines orchidées de retrouver des conditions de survie, le sable du décapage ira boucher des brèches de la dune, des buses vont être posées afin d'accéder à des coins cachés, la fauche de prairies humides aura lieu prochainement dans les prairies de An Isquin pour restaurer l'habitat de papillons et celui des plantes carnivores de la tourbière...